

Colloque organisé par l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ EA 3177)

Responsables scientifiques:

Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, Maître de conférences à l'Université de Limoges, et

Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur à l'Université de Limoges

## Vendredi 10 mai 2019

Colloque

## L'abattage sans étourdissement

Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges Amphithéâtre du Campus Universitaire de

**Brive la Gaillarde** 

Programme et inscriptions: www.unilim.fr/omij

FONDATION







## Vendredi 10 mai 2019 Colloque

## L'abattage sans étourdissement

13h30 : Accueil des participants autour d'un café

14h : Ouverture du colloque -

Lucille Boisseau-Sowinski, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges

14h15 : Abattage rituel et liberté religieuse,

Moustapha Afroukh, Maitre de conférences en droit public à l'Université de Montpellier

14h35 : De la diversité des droits comparés à l'harmonisation du droit européen,

Claire Vial, Professeur en droit public à l'Université de Montpellier

14h55 : Vers une évolution de la règlementation européenne ? L'article 61 du rapport du 31 janvier 2019 sur la mise en œuvre du règlement (CE) no 1/2005 du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union

Sophie Duthoit-Lulov, Doctorante à l'Université de Limoges

15h15 : Question – débat avec le public

15h35 : Pause

16h : Traçabilité et droit à l'information du consommateur sur le mode d'abattage

Catherine Kamianecki, Magistrate à la Cour d'appel de Poitiers

16h20 : Abattage rituel et labellisation bio : l'arrêt de la CJUE, Grande chambre, du 26 février 2019, Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) contre Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Fabien Marchadier, Professeur en droit privé à l'Université de Poitiers

16h40 : Conclusions et clôture du colloque

Jean-Pierre Marguénaud, Professeur en droit privé à l'Université de Limoges

17h : Cérémonie de remise des diplômes du DU droit animalier – Promotion Jacques Leroy

\*\*Allocation du parrain de la promotion, Jacques Leroy\*\*

17h30 : Cérémonie de remise du Prix Michelet et présentation par le lauréat de sa proposition

18h : Cocktail de clôture

Entrée libre et gratuite